

AU DEPART		POSITIONS ACQUISES					
Team Trainer (TT) Success System : 399 € (HT)		Executive Team Trainer (ETT)	Executive Team Leader (ETL)	Team Coordinator (TC)	Regional Director (RD)	Regional Vice President (RVP)	Senior Vice President (SVP)
QUALIFICATIONS	6 points-clients*	TT qualifié avec 12 points-clients + 1 TT qualifié dans 2 branches séparées (à tout niveau)	TT qualifié avec 15 points-clients + 1 ETT dans 3 branches séparées (à tout niveau)	200 points-clients dans 3 branches séparées	Un Team Coordinator dans 3 branches distinctes (à tout niveau)	Un Team Coordinator dans 4 branches distinctes (à tout niveau)	Un TC ou position supérieure dans 6 branches séparées avec au moins un RD ou position supérieure dans 3 de ces 6 branches séparées (à tout niveau)
	*Dans le cadre des qualifications à la position de TT, chaque type de service ne sera pris en compte qu'une fois pour chaque foyer de Représentant.						
				200 200 200	Le volume de facturation mensuelle généré par votre downline RD pour l'utilisation des services d'ACN doit se monter à un minimum de 50 000 €.	Le volume de facturation mensuelle généré par votre downline RVP pour l'utilisation des services d'ACN doit se monter à un minimum de 75 000 €.	Le volume de facturation mensuelle généré par votre downline pour l'utilisation des services d'ACN doit se monter à un minimum de 500 000 €.

Le volume de facturation est calculé dans un délai de deux à trois mois suivant le mois de consommation. 2 comptes au maximum par client et service pour le même foyer (quel que soit le foyer) seront pris en compte dans pour les qualifications aux positions. Les services supplémentaires pour un même foyer ne seront pas pris en compte pour les qualifications, mais seulement pour les commissions.

PRIMES D'ACQUISITION CLIENTS¹

	Team Coordinator (TC)	Regional Vice President (RVP)	Senior Vice President (SVP)
Ligne ouverte	65 €	35 €	20 €
Générationnelles	30 €	15 €	10 €

¹ Les Primes d'acquisition clients (PAC) vous sont versées lorsque l'un de vos TT filleuls se qualifie, c-à-d. acquiert le nombre de points requis dans les 30 premiers jours suivant sa date d'entrée. Les TC et positions supérieures doivent conserver le nombre minimum de points personnels pour être qualifiés en tant que Team Trainer. Veuillez vous référer au document de présentation des primes sur MyACN pour les représentants pour connaître les modifications relatives aux primes du Plan de rémunération.

SYSTÈME DE POINTS ACN

2 points-clients	1 point-client
Présélection	Abonnement téléphonique
Téléphonie numérique avec Visiophone ^{1, 2}	
Acquérez jusqu'à 2 Points-Clients	
Mobile	Energie

se reporter aux Questions Fréquemment Posées sur MyACN pour les Représentants pour les informations détaillées

¹ Veuillez prendre en considération le fait que seul 1 compte client propre (adresse identique à celle du Représentant) pour chaque service et 2 Points-Clients au maximum par compte seront pris en compte pour les qualifications TT.

² Jusqu'au 31 décembre 2010, chaque service de téléphonie numérique avec clients Visiophone est comptabilisé à hauteur de 3 Points-Clients personnels, 60 jours après la date de la commande. A compter du 1er janvier 2011, tous les nouveaux services de téléphonie numérique avec clients Visiophone seront comptabilisés à hauteur de 2 Points-Clients personnels.

Important : Tous les points-clients sont attribués selon le pays correspondant au service fourni au client. Aucune rémunération n'est versée sans acquisition préalable de clients.

La réussite n'est en aucun cas assurée aux Représentants indépendants mais est le résultat direct de leurs efforts individuels. Les représentants indépendants ACN n'ont pas la garantie de pouvoir réaliser un quelconque profit et la réussite ne leur est en aucun cas assurée.

GRILLE DES COMMISSIONS MENSUELLES

		Visiophonie	Tous les autres services	CRITERES DE QUALIFICATION	
Niveaux		Commission	Commission		
Vous*		1% - 10%	1% - 10%	1 point-client	
1		1/4%	1/4%	10 points-clients	
2		1/4%	1/4%	20 points-clients	
3		1/2%	1/4%		
4		1%	1/2%		
5		2%	1%		
6		3%	2%		
7		8%	7%		
RD en ligne ouverte		1%	1/2%	Les RD perçoivent des commissions sur tous les clients au-delà du 7ème échelon jusqu'au 7ème échelon du RD suivant, ou position supérieure, quel que soit le nombre de niveaux.	
RVP en ligne ouverte		3%	1 1/2 %	Les RVP perçoivent des commissions sur tous les clients au-delà du 7ème échelon jusqu'au 7ème échelon du RVP suivant, ou position supérieure, quel que soit le nombre de niveaux.	
RVP de 1ère génération		2%	1%		
RVP de 2e génération		1%	1/4%		
SVP en ligne ouverte		1 1/2%	1/2%	Les SVP perçoivent des commissions sur tous les clients au-delà du 7ème échelon jusqu'au 7ème échelon du SVP suivant, quel que soit le nombre de niveaux intermédiaires.	
SVP de 1ère génération		1%	1/4%		

* voir grille des Commissions personnelles ci-dessous.

COMMISSIONS PERSONNELLES

VOLUME DE FACTURATION TOTAL	Taux de Commission	Taux de Commission
0,00 - 1 499 €	=	1 %
1 500 - 2 999 €	=	2 %
3 000 - 3 999 *€	=	3 %
4 000 - 4 999 *€	=	4 %
5 000 - 5 999 *€	=	5 %
6 000 - 6 999 *€	=	6 %
7 000 - 7 999 *€	=	7 %
8 000 - 8 999 *€	=	8 %
9 000 - 9 999 *€	=	9 %
10 000 + *€	=	10 %

* Lorsque le volume de facturation total de vos clients personnels dépasse 3 000 €, le taux des commissions versées aux membres de votre upline est divisé par 2 par rapport au taux normal indiqué ici.

REVENU DES COMMISSIONS MENSUELLES

(versées pour la durée du contrat)

Mobile*	Acquérez jusqu'à 75 €
Energie*	Acquérez jusqu'à 50 €

*se reporter aux Questions Fréquemment Posées sur MyACN pour les Représentants pour les informations détaillées

Le revenu est calculé à partir du volume de facturation réel, assujéti à commission, tous services confondus, sauf services de Téléphonie mobile. Le calcul du revenu inclut les frais mensuels d'abonnement et la consommation mais ne prend pas en compte la TVA et les coûts supplémentaires. 50% des revenus générés par le service d'Abonnement téléphonique sont assujéti à commission. 50 % des revenus générés par le service de Téléphonie mobile sont assujéti à commission et ces revenus forment un montant fixe qui varie en fonction du type de service de Téléphonie mobile (voir ci-dessus). Veuillez noter que les commissions sur le service de Téléphonie mobile seront payées uniquement lorsque The Phone House aura reçu en retour le contrat signé du client.

VIDEOPHONE RETAIL BONUS

Vous êtes TT, ETT ou ETL : gagnez une prime de vente de **30 €** pour chaque nouveau compte Visiophone personnel actif ^{1,2,3}
 Vous êtes TC ou Regional Director : gagnez une prime de vente de **35 €** pour chaque nouveau compte Visiophone personnel actif ^{1,3}
 Vous êtes RVP ou SVP : gagnez une prime de vente de **40 €** pour chaque nouveau compte Visiophone personnel actif ¹

¹ Les clients de la Visiophonie doivent être actifs pendant au moins 14 jours. Si le compte est annulé dans les 90 jours suivant son ouverture, la prime de vente sera suspendue.

² Le RD ou TC en ligne ouverte de l'upline percevra une prime de 5 €.

³ Le RVP ou SVP en ligne ouverte de l'upline percevra une prime de 5 €.

Lorsqu'un achat de Visiophone a lieu avec l'offre tarifaire ACN inVision Xtra avec remise sur frais mensuels, la prime de vente Visiophone est versée dans un délai de l'ordre de 14 à 21 jours à compter du règlement de la commande. ACN se réserve le droit d'annuler ces primes s'il apparaît que la commande n'est pas une commande valide et réglée.

Important : Tous les points-clients sont attribués selon le pays correspondant au service fourni au client.

Aucune rémunération n'est versée sans acquisition préalable de clients.

La réussite n'est en aucun cas assurée aux Représentants indépendants mais est le résultat direct de leurs efforts individuels.

Les représentants indépendants ACN n'ont pas la garantie de pouvoir réaliser un quelconque profit et la réussite ne leur est en aucun cas assurée.